



Le GAR vous informe & vous alerte !

Nouveau modèle R5 & Villages Agents

Dans le contexte actuel de difficultés d'approvisionnement et de fabrication, l'initiative des concessionnaires de proposer des solutions alternatives comme le Village Agent avec le nouveau modèle R5 ne doit en aucun cas devenir une solution pérenne et obligatoire.

Nous tenons à rappeler que cette option ne peut être envisagée que comme une alternative temporaire pour faire face aux contraintes exceptionnelles de production ou dans le cadre d'un accord avec les agents dans les territoires.

Cependant, nous avons alerté le constructeur sur le fait que les agents ont massivement investi dans des halls d'exposition afin de promouvoir les modèles de la marque. Il est inconcevable que le modèle R5, emblématique de la marque et du réseau d'agents, ne puisse pas être exposé directement par ces mêmes agents, à l'image du modèle R1. L'exposition des nouveaux véhicules dans les showrooms est essentielle pour la visibilité et la dynamique commerciale des agents, et tout manquement à cette possibilité impacte gravement leur activité.

De plus, nous avons également signalé au constructeur que certains R1 imposent une participation financière à leurs agents sans concertation préalable, engendrant ainsi des disparités au sein du réseau.

Nous appelons donc le constructeur à rétablir une équité au sein du réseau et de permettre aux agents de jouer pleinement leur rôle dans la diffusion et l'exposition du modèle R5.



Vous recevrez prochainement un questionnaire GAR portant sur le business VN. Cette enquête vise à recueillir votre avis et vos attentes sur ce sujet, afin de nous permettre d'aborder l'avenir de ce secteur avec le Constructeur et le réseau d'agents.

Nous comptons sur vos retours, par avance merci !





Formation

FNE 2024

Le Constructeur vous a adressé un courrier concernant le FNE 2024, incluant les conditions d'accès et la liste des parcours éligibles ([consultez le courrier en cliquant ici](#)). Pour soumettre vos dossiers, rendez-vous sur le site de l'OPCO et utilisez **M Gestion**, l'outil dédié au dépôt, à la gestion et au suivi de vos actions de formation.

Le PDC, Plan de développement des compétences.

Ce budget annuel attribué à chaque entreprise (voir tableau) permet de couvrir des formations en complément des autres dispositifs de financement. Plus d'informations sont disponibles sur le site :

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Des entreprises de moins de 50 salariés
Effectif annuel moyen 2023 déclaré sur la DSN *
* DSN : Déclaration Sociale Nominative

Actions de formation au réel dans la limite
d'un plafond HT de :

2 600 €	3 000 €	3 300 €	3 600 €	3 900 €
Moins de 11 salariés	De 11 à moins de 20 salariés	De 20 à moins de 30 salariés	De 30 à moins de 40 salariés	De 40 à moins de 50 salariés

<https://www.opcomobilites.fr/entreprise/sinformer-sur-les-dispositifs/le-plan-de-developpement-des-competences>



Dans le cadre de la restructuration de notre organisation nous recherchons des **RÉFÉRENT GAR en région**, une occasion unique de représenter vos collègues et de faire entendre votre voix au sein des instances du Constructeur !

Contactez Corinne cbp@gar-renault-dacia.fr ou 06 85 86 29 72

Retrouvez les offres de nos partenaires sur le site agents-renault.fr



KÄRCHER



B1

TONIC



TotalEnergies



solware
partner auto

LEASEWAY

ebp

FIDUCIAL
V-MOBILITY

indra
AUTOMOBILE RECYCLING

Initial
GARAC



Bourse VO
gar

Boutiq
gar

contact@gar-renault-dacia.fr

site : <http://agents-renault.fr> - 06 79 22 18 12